

DESCRIPTION DE FONCTION
Contractuel
“Reporting officer” ADN (H/F)
Direction Opérationnelle Criminalistique

VOTRE FONCTION

Votre mission :

Le “Reporting officer” a comme tâches:

- Garantir la maîtrise de la qualité des essais réalisés dans le cadre des expertises dont il a la charge depuis l'entrée des pièces à conviction jusqu'à l'archivage, y compris la vérification et la validation des résultats des expertises scientifiques.
- Assurer le suivi des analyses des dossiers d'expertises dont il a la charge en collaboration avec les experts du laboratoire ;
- Rédiger les rapports d'expertises judiciaires, en ce compris les interprétations des résultats d'analyses dans le cadre du contexte du dossier et les analyses statistiques de ceux-ci ;
- Participer au développement de la qualité des analyses des expertises judiciaires ;
- Assurer le respect des délais légaux en matière d'expertises judiciaires ;

Remarque :

Les candidats doivent être conscients que cette fonction implique d'être en contact avec des restes humains.

COMPETENCES

Travailler à l'INCC, c'est partager ses valeurs de base **I**ntégrité, **N**eutralité, **C**ompétence & **C**ohérence. (INCC). Des résultats fiables, un service efficace et une administration précise en sont la conséquence logique.

Compétences comportementales:

- Vous travaillez de manière responsable pour atteindre les objectifs fixés, vous produisez un travail de qualité dans le respect des échéances.
- Vous avez un esprit scientifique ouvert et curieux.
- Vous êtes résistant au stress et capable de supporter la critique.
- Vous travaillez en équipe avec enthousiasme.
- Vous êtes flexible, ouvert au changement en fonction des besoins de l'INCC et de votre développement personnel.
- Vous analysez et évaluez l'information avec compétence.
- Vous réconciliez les éléments clés pour une conclusion pertinente
- Vous êtes à même de trouver des solutions malgré des recherches sans perspectives évidentes.
- Vous prenez des décisions avec un esprit critique & constructif.
- Vous êtes bon communicateur tant de manière orale qu'écrite.

Compétences techniques :

Conditions indispensables pour l'exercice de la fonction

- Avoir une connaissance théorique et pratique minimale des techniques de laboratoires suivantes :
 - tests d'identification des traces biologiques
 - Techniques d'extraction de l'ADN
 - Quantification de l'ADN par RT-PCR
 - Amplification de l'ADN par PCR
 - Electroforèse.
- Maîtriser les logiciels d'analyses génétiques (par exemple : Genemapper).
- Savoir réaliser une interprétation bayésienne des résultats issus de comparaison de profils génétiques humains et rapporter ceux-ci de manière correcte et compréhensible.

Atouts:

- Avoir une expérience dans un laboratoire accrédité selon la norme ISO17025
- Avoir une affinité avec l'automatisation
- Savoir utiliser des logiciels d'interprétations statistiques des données génétiques (ex : LRMix, LRMix Studio, ...).
- Connaissances du néerlandais ou de l'anglais pour la communication avec les collègues
- Posséder un permis de conduire B
- Pouvoir justifier d'une expérience dans le reporting de résultats des analyses génétiques.

EMPLOYEUR

Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC)

Direction opérationnelle **Criminalistique**, Chaussée de Vilvorde 100, 1120 Bruxelles.

La Direction Opérationnelle Criminalistique se compose de 5 sections au sein desquelles les domaines d'expertise et les techniques utilisées sont très diverses :

- **La section Biologie** regroupant la recherche entomologique, d'ADN et de Microtraces
- La section Drogues et Toxicologie
- La section Balistique et Informatique numérique et la Banque Nationale de données Balistiques
- La section Chimie Analytique Générale avec le laboratoire Peinture, Verre et Encre de Sécurité, le laboratoire Incendies et Composés Volatils, le laboratoire Fibres et Textiles et le laboratoire Résidus de Tir
- La section Banques Nationales de Données ADN

L'activité des laboratoires de criminalistique de l'INCC met la science au service de la recherche des auteurs d'infractions et de la constitution de la preuve.

La section biologie examine toutes traces biologiques laissées suite à un délit et pouvant aider dans la résolution des enquêtes de différents crimes et délits.

L'analyse ADN : Les traces biologiques laissées à la suite d'un délit peuvent jouer un rôle important dans la résolution des enquêtes. C'est le cas par exemple des traces de sperme présentes sur les vêtements de la victime ou les traces de sang retrouvées sur l'arme d'un meurtre.

Un profil génétique peut être établi à partir de ce type de traces et être comparé avec des profils génétiques issus de prélèvements de référence sur des personnes impliquées dans le délit (suspect ou victime). Lorsque ceux-ci sont différents, il peut être conclu avec certitude que les personnes analysées ne sont pas à l'origine de la trace. Lorsque les profils sont identiques, ils soutiennent l'hypothèse que la personne analysée est à l'origine de la trace laissée. Dans ce cas, une interprétation statistique des résultats doit être effectuée.

Grâce aux techniques d'amplification de l'ADN par PCR, un profil peut être obtenu à partir de quantités d'ADN très faibles.

Que fait l'INCC ?

L'INCC a pour mission, e.a., de mettre ses différentes expertises à disposition de la Justice.

- identifie et analyse les traces de suspects et le modus operandi, aidant ainsi à retrouver les auteurs de crimes et à établir la charge de la preuve.
- étudie le fonctionnement du système pénal et la manière dont il peut être amélioré.

EMPLOI OFFERT

Vous serez recruté en tant que **Reporting Officer ADN** avec application de l'échelle de traitement SW1 (enseignement supérieur de type long 2ème cycle)

Le salaire minimum de départ est de **2.932,63€ (SW10) ou 3.468,78€ (SW11 - minimum 2 ans d'ancienneté scientifique) brut par mois** (montants déjà ajustés à l'indice actuel, indemnités réglementaires non incluses). Le salaire est sujet à augmentation avec l'accroissement de l'ancienneté scientifique et/ou pécuniaire du candidat.

L'expérience scientifique acquise & profitable à cette offre d'emploi, autre que celle décrite dans l'article 7§2, 1 ° et 2 ° de l'arrêté royal fixant le statut du personnel scientifique des institutions scientifiques fédérales, peut également être assimilée à de l'ancienneté scientifique **avec un maximum de 10 ans**.

Ce recrutement est valable pour un contrat à durée déterminée de 1 an avec une possibilité de prolongation de contrat.

Le lieu de travail est au sein de l'INCC situé à Neder-Over-Hembeek.

Avantages complémentaires :

- Transports en commun gratuits de votre domicile à votre lieu de travail (Neder-over-Hembeek).
- Restaurant d'entreprise.
- Formation complète et variée.
- Possibilité d'assurance collective hospitalisation à tarif réduit.
- Possibilité d'obtention d'une allocation de bilinguisme.
- Avantages & réductions via les offres de la carte Fed+.
- Possibilité d'obtention d'une indemnité vélo pour vos déplacements.
- Horaire flexible de 38 heures/semaine.
- 26 jours de congés annuels.
- Possibilité de prendre part à des activités sportives & culturelles pendant l'heure de midi à Neder-over-Heembeek.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Diplômes exigés :

Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement universitaire ou supérieur de type long (du 2^e ou 3^e cycle : ingénieur industriel, ingénieur, licencié, master, docteur en sciences,...) dans une orientation qui s'inscrit dans le cadre du domaine ADN :

- sciences forensiques
- biochimie et biologie moléculaire et cellulaire
- sciences biologiques

- sciences biomédicales
- sciences zoologiques
- sciences chimiques
- sciences pharmaceutiques

Vous pouvez aussi participer à cette sélection si vous avez précédemment obtenu votre diplôme sous une appellation différente, mais toutefois assimilée à l'un des diplômes mentionnés.

Vous pouvez participer à cette sélection, sous réserve, si :

- **Vous avez obtenu votre diplôme dans un autre pays que la Belgique :**

Vous n'avez pas encore d'attestation d'équivalence de votre diplôme ?

Demandez-en une immédiatement (procédure relativement longue) à la fédération Wallonie-Bruxelles. Vous devez remettre ce certificat d'équivalence avant la fin de la sélection. Plus d'informations sur l'équivalence des diplômes sur : <http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=>

- **Vous avez obtenu votre diplôme dans une autre langue que le français :**

Selon votre situation, vous devez obtenir un certificat linguistique au Selor pour prouver votre connaissance de la langue française.

POSTULER

Les sollicitations sont recevables jusqu'au 12/08/2016 inclus.

Pour être recevable, votre candidature, accompagnée d'une lettre de motivation, doit être obligatoirement envoyée par courrier recommandé.

Joindre nécessairement :

1. Données indispensables
 - Nom + prénom
 - Adresse complète
 - Date de naissance
 - N° de registre national
 - Le titre exacte du poste pour lequel vous présentez votre candidature.
 - Vos motivations pour le poste désiré.
2. Un curriculum vitae complet et exacte qui démontre clairement les compétences techniques requises
3. Copie(s) de votre/vos diplôme(s)
4. Un extrait de casier judiciaire, original et récent (moins d'un mois) établi par la commune. Si celle-ci ne peut vous le délivrer immédiatement, votre candidature ne sera acceptée que sous réserve de l'obtention de ce certificat avant la fin de la sélection.
5. Les certificats qui peuvent justifier vos activités scientifiques passées suivant le modèle que vous trouverez sur le site web incc.fgov.be et spécifiquement justifier d'une expérience d'au moins 2 ans dans le reporting de résultats des analyses génétiques.
6. Le cas échéant, renseignez vos publications pertinentes et autres travaux scientifiques publiés.

Les candidatures doivent être soumises par lettre recommandée à l'adresse suivante :

INCC
 Dr. Jan DE KINDER
 Directeur général
 Chaussée de Vilvorde, 100
 1120 Bruxelles.
 1120 Brussel

CANDIDATS AVEC UN HANDICAP

Les personnes porteuses d'un handicap sont invitées à le préciser lors de leur candidature et à joindre un certificat relatif à leur situation afin que nous puissions apporter les **ajustements nécessaires** lors de la [procédure de sélection](#).

PROCEDURE DE SELECTION

- Le comité de sélection décide quels candidats parmi les candidats admissibles sont les plus appropriés pour occuper la fonction sur base du dossier qu'ils ont présenté.
- Si le comité de sélection le juge utile, le candidat peut se voir demander à prendre part à des tests complémentaires pour évaluer l'aptitude à la fonction.
- Les candidats qui sont acceptés seront invités à se présenter devant le comité de sélection. Cette épreuve orale consiste en un entretien en vue de déterminer la compétence professionnelle, la conformité avec les exigences de l'emploi, ainsi que la motivation, l'intérêt et les affinités avec le poste à pouvoir.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez, pour entrer en fonction :

- Etre de nationalité belge ou citoyen d'un pays membre de l'Espace Economique Européen ou de nationalité suisse.
- Etre en possession du diplôme exigé.
- Ne pas être déchu de vos droits civils et/ou politiques.
- Avoir un comportement qui est en conformité avec les exigences en vigueur pour la fonction.

DONNEES DE CONTACT

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Directeur Opérationnel Criminalistique
Dr. Gert De Boeck
N° TEL : +32 (0)2 240 05 00 (tel. centrale INCC)
E-mail : gert.deboeck@just.fgov.be

Attestation de la carrière pécuniaire et administrative et de l'activité scientifique.

Je soussigné.....déclare par la présente

que (nom de

l'intéressé).....

lieu de naissance : date de naissance :

Numéro de registre National :

a été occupé auprès de (nom de l'institution).....

en qualité de (statut + fonction).....

durant la période (date de début et de fin de l'occupation) du.....

au.....

Raisons du départ :

Ces prestations ont été exécutées à (temps plein ou pourcentage)

Grade et échelle de traitement correspondante :

Périodes d'interruption de service : (spécifier les congés ou autres absences pour lesquelles l'intéressé a maintenu ses activités et pour lesquelles il a perdu le bénéfice du droit à l'augmentation de traitement, si pas d'application mettre la mention « pas d'application »)

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Indication détaillée des jours d'absence pour maladie avec mention du nombre de jours calendrier et de jours ouvrables et les périodes éventuelles de suspension de la rémunération ou de la suspension du contrat :

.....
.....
.....
.....

Périodes éventuelles de suspension de traitement ou de suspension ou d'interruption du contrat avec mention des raisons : (si pas d'application mettre la mention « pas d'application »)

.....
.....
.....
.....

Définition claire de l'activité scientifique de l'intéressé :

(conformément à l'art. 1er de l'A.R. du 25 février 2008 fixant le statut du personnel scientifique des établissements scientifiques fédéraux, il est entendu par "activité scientifique" toute activité systématique étroitement liée à la création, la production, la promotion, la diffusion et l'application des connaissances scientifiques et techniques dans tous les domaines de la science et de la technologie et notamment la recherche scientifique, le développement expérimental, le service scientifique et technique, en ce compris la conservation et la présentation du patrimoine culturel et les services éducatifs)

.....
.....
.....
.....

.....

Fait à **le**

Cachet de l'institution :

Signature :